

Strasbourg, le 17 juin 2024

Foire Saint Jean : le site des Deux Rives prêt pour l'installation des forains

L'installation de la Foire Saint Jean est prévue à compter du 17 juin conformément à l'arrêté pris chaque année portant organisation et réglementation de l'événement.

L'arrivée du convoi de ce jour vers Strasbourg était attendue, et une rencontre avec les représentants des forains devait se tenir à 8h30 ce matin.

En revanche, la forme qu'a pris cette arrivée et les perturbations engendrées par les forains sont regrettables.

La Ville de Strasbourg a bien aménagé le site des Deux Rives dans les délais convenus pour permettre l'installation des métiers des forains ayant confirmé leur participation conformément à la procédure arrêtée en commission de conciliation (date de confirmation attendue pour le 5 juin 2024 au soir au plus tard).

L'ensemble des 106 métiers, appartenant aux forains ayant confirmé leur participation, a été placé.

Il appartient désormais aux forains, ayant confirmé leur participation, de s'installer dans le périmètre de la Foire Saint Jean défini dans l'arrêté, à savoir : parkings Rhéna 1 et 2 du Jardin des Deux Rives, parking P1, ainsi que sur un périmètre limité à la forme ovale, situé à l'ouest du jardin des Deux Rives.

Pour mémoire, les Strasbourgeoises et les Strasbourgeois sont bien attendus du 26 juin au 14 juillet pour profiter de cette édition 2024 de la Foire Saint Jean.

